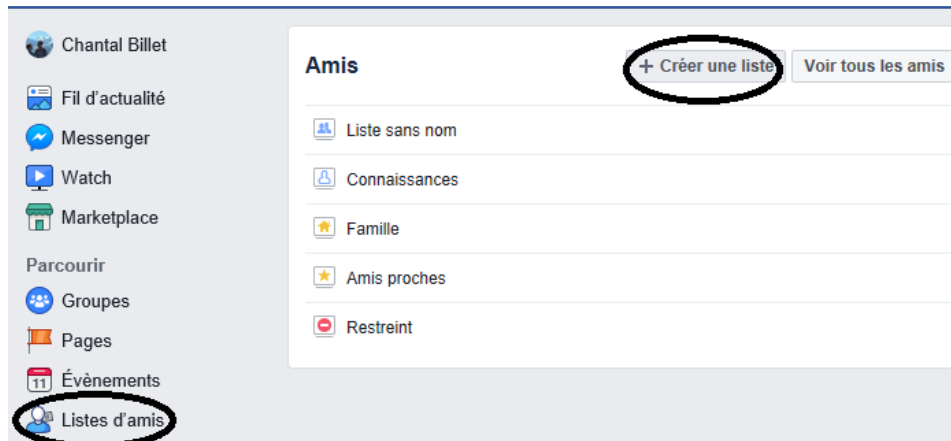


Facebook suite (2)

1 Créer un groupe spécifique d'amis

Dans le volet gauche choisir « Listes d'amis »

Puis « Créer une liste »



Donner un nom à la liste et choisir ses membres parmi la liste d'amis.



2 Se désabonner des publications d'un ami

Il vous suffit de vous “désabonner” des actualités des amis que vous ne désirez plus voir. Pour cela, dans votre fil d'actualité, survolez la publication de l'ami dont vous ne voulez plus entendre parler, et cliquez sur les trois petits points qui apparaissent dans le coin supérieur droit. Choisissez « se désabonner de x »



3 Bloquer un ami

Pour qu'un ami ne reçoivent plus momentanément vos publications

Dans Paramètres :



4 Faire une liste restreinte d'amis

Si vous ajoutez une personne à la liste des personnes restreintes, cette personne reste sur votre liste d'amis. Toutefois, elle ne peut voir vos publications que lorsque vous les partagez publiquement ou lorsque vous l'identifiez dans une publication.

Par exemple, si votre patron fait partie de votre liste d'amis et si vous l'ajoutez à votre liste Restreint, lorsque vous publiez une photo et choisissez de la partager avec votre liste Amis, cette photo n'est pas partagée avec votre patron ni avec aucune des personnes de votre liste Restreint. Si votre patron consulte votre profil, il ne sera pas en mesure de voir les publications dans lesquelles il n'est pas identifié ou que vous n'avez pas partagées comme Publique.

En revanche, si vous ajoutez une photo sur laquelle vous identifiez votre patron, ou choisissez l'audience Public, il pourra la voir.

Pour ajouter une personne à votre liste Restreint : Dans « Paramètres », choisir « blocage »

- Général
- Sécurité et connexion
- Vos informations Facebook
- Confidentialité
- Journal et identification
- Localisation
- Blocage**
- Langue
- Reconnaissance faciale
- Notifications

Gérer le blocage

Liste des utilisateurs restreints

Lorsque vous ajoutez un(e) ami(e) à votre liste restreinte, il/elle ne voit pas les publications que vous partagez uniquement avec Amis. Il/Elle peut voir ce que vous partagez avec Public ou sur le journal d'un(e) ami(e) commun(e), et les publications dans lesquelles il/elle est identifié(e). Facebook n'avertit pas les amis que vous ajoutez à votre liste restreinte. [En savoir plus](#)

[Modifier la liste](#)

Bloquer des utilisateurs

Lorsque vous bloquez une personne, elle ne peut plus voir ce que vous publiez sur votre journal, vous identifier, vous inviter à des événements ou des groupes, démarrer une conversation avec vous ou vous ajouter à sa liste d'amis. Remarque : cela n'inclut pas les applications, jeux ou groupes auxquels vous devez participer.

Bloquer des utilisateurs

[Bloquer](#)

Gérer le blocage

Liste des utilisateurs

Lorsque vous ajoutez un

Modifier Restreint

Dans cette liste ▼

Rechercher

